

UNIQUEMENT
PAR
ABONNEMENT

tous les jours
sauf le
dimanche

28
novembre
2013

Mon www.playbac.fr
Quotidien

ISSN 1258 - 6447

Édition spéciale réalisée avec Réunica, l'APAJH, l'APF, l'Unapei et le CCAH

UNE ÉCOLE POUR TOUS, C'EST POSSIBLE !



Le 3 décembre, c'est la Journée internationale des personnes handicapées. Aujourd'hui, l'école a pour mission d'accueillir tous les élèves, quelles que soient leurs différences. Qu'en est-il ? Lire p. 3.

ÉCOLE

p. 4-5

Une école adaptée profite à tous. On y apprend à se connaître et à mieux vivre tous ensemble.

PAROLES

p. 9

Des élèves handicapés racontent comment ils participent à toutes les activités de leur collège.

73% des Français considèrent que la possibilité pour les personnes en situation de handicap d'aller à l'école, de travailler et d'avoir une vie sociale favorise l'égalité entre tous les êtres humains.

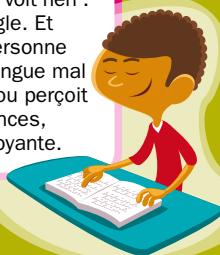
Source : Opinion Way / L'ADAPT, 19 juin 2013.

AVOIR UN HANDICAP, ÇA VEUT DIRE QUOI ?

Une personne qui présente une incapacité durable (physique, intellectuelle, de la parole...) vit une situation de handicap lorsque son environnement ou l'accompagnement dont elle a besoin n'est pas adapté. Elle ne peut alors pas participer comme tout le monde aux activités de la vie de tous les jours.

Handicap visuel

Une personne est atteinte de cécité quand elle ne voit rien : elle est aveugle. Et quand une personne voit flou, distingue mal les couleurs ou perçoit mal les distances, elle est malvoyante.



Handicap auditif

Une personne est atteinte de surdit  (partielle ou totale) quand elle n'entend plus les sons, ou qu'elle les entend moins bien. Parfois, le handicap vient d'une modification des sons entendus.

Handicap moteur

Il regroupe divers troubles entraînant des difficultés pour se déplacer, conserver sa position ou en changer, prendre et manipuler des objets, effectuer certains gestes. Ex. : **paraplégie**, paralysie des bras...



Handicap mental

C'est une anomalie de fonctionnement du cerveau, entraînant des difficultés plus ou moins grandes pour comprendre, communiquer et s'exprimer. Ex. : trisomie 21.



Trouble envahissant du développement (TED)

Ce sont des troubles de l'**apprentissage** qui entraînent des difficultés pour communiquer et pour participer à la vie en société. Par exemple, l'autisme est un de ces troubles.



Handicap psychique

C'est une notion récente. Ce handicap, sans déficiences intellectuelles, intervient au niveau du comportement et des relations sociales. Les divers troubles (psychoses, troubles bipolaires...) s'accompagnent souvent d'une grande souffrance et d'un repli sur soi.



Handicap visible

Handicap non visible

Environnement (ici) : ce qui entoure (ex. : la rue, les bâtiments, les écoles...).

Paraplégie : paralysie des 2 membres inférieurs (jambes).

Apprentissage : fait d'apprendre.

Les « DYS »

L'abréviation « DYS » désigne différents troubles du langage et des apprentissages : dyslexie (affectant la lecture), dysorthographe (orthographe), dyscalculie (calcul)... Ils ne sont pas toujours considérés comme des handicaps, mais, comme ils gênent les personnes atteintes dans leurs relations sociales, ils peuvent le devenir.

CONTEXTE

Loi - La loi prévoit que chaque enfant en situation de handicap a le droit d'être scolarisé. Hélas, pour de nombreuses raisons, beaucoup d'enfants handicapés

ne vont toujours pas à l'école. **École** - La solution pour faire changer cette situation est que l'école s'adapte à tous, pour que chacun puisse apprendre.

À LA UNE



COMPRENDRE

L'inclusion : le contraire de l'exclusion !

Prenons le cas d'un enfant en fauteuil roulant : pour lui, le problème n'est pas seulement qu'il ne peut pas marcher. Le vrai problème est que la société ne lui permet pas de vivre comme les autres. Il rencontre, par exemple, de nombreuses difficultés pour se déplacer, et donc pour vivre avec les autres. C'est à nous tous de faire en sorte que cela change. Les mots comptent aussi beaucoup. On préfère dire « une personne en situation de handicap » parce que chacun(e) est avant tout une personne.



Une école pour tous, avec tous

➔ **L'école est obligatoire, mais c'est aussi un droit !**

Des lois votées en 2005 et en 2013 donnent désormais le droit à tous les enfants en situation de handicap d'être scolarisés dans les écoles de leur quartier. Pour cela, l'école doit devenir « inclusive ». Une prof en donne sa définition : « Une école inclusive, c'est l'adaptation de l'environnement scolaire pour permettre à chaque enfant d'être élève. » Mais appliquer la loi demande beaucoup de temps : il faut adapter la manière d'enseigner, améliorer la formation des enseignants et rendre les écoles accessibles à tous (lire p. 4). Ce travail se fait en lien avec les services médico-sociaux (structures qui aident des enfants sur les plans éducatif, médical et social).

C'est le regard que l'on porte les uns sur les autres qui fera vraiment changer les choses.

La situation aujourd'hui

Au cours de l'année scolaire 2011-2012, environ 210 300 élèves handicapés étaient scolarisés dans les écoles, collèges et lycées (publics et privés). Soit de manière individuelle, avec parfois l'appui d'un AVS (l'auxiliaire de vie scolaire accompagne et aide un enfant), soit de manière collective, au sein des **CLIS** et des **ULIS**, avec un AVS collectif (AVS-co).

Mobilisation de tous

La société a beaucoup évolué pour améliorer le quotidien des personnes en situation de

handicap. Mais c'est encore loin d'être satisfaisant. Les associations, ainsi que des organisations internationales comme l'Unesco, continuent donc de se mobiliser. Mais réussir l'inclusion, c'est aussi l'affaire de tous et de toutes, enfant ou adulte, personne vivant ou non une situation de handicap. C'est le regard que l'on pose les uns sur les autres et la **bienveillance** des rapports entre chacun qui feront vraiment changer les choses.

CLIS : classe pour l'inclusion scolaire en primaire (lire p. 6).
ULIS : unité localisée pour l'inclusion scolaire dans les collèges et lycées (lire p. 9).
Bienveillance : attitude qui montre le bien que l'on souhaite à une personne.

ZOOM



5 000

enfants au moins en situation de handicap ne sont pas du tout scolarisés et restent chez eux, faute de solutions adaptées.

Que dit la loi ?



Depuis 2013, la loi est très claire : « Le service public de l'éducation [...] reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction. »

Une journée pour changer



Le 3 décembre est la Journée internationale des personnes handicapées. Elle existe depuis 1992. Chaque année, à cette date, de nombreux pays dans le monde organisent des événements pour **sensibiliser** le grand public à l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Sensibiliser : expliquer pour faire prendre conscience.

C'est mieux pour tout le monde !

➔ Un environnement adapté à chacun est un plus pour tous !

Les améliorations faites par une école ou un collège pour accueillir les élèves en situation de handicap profitent à tous ceux qui les fréquentent. D'abord, d'un point de vue matériel, l'aménagement des locaux va servir à tout le monde : « *Toutes les options vitales pour moi vont être un confort pour toi* », explique le handisportif Ryadh Sallem (*lire son portrait p. 8*). Côté apprentissage, les outils utilisés par les enfants handicapés, comme la lecture syllabique par exemple (*lire p. 7*), profitent aussi aux élèves valides qui mettent plus de temps à apprendre. Certains établissements proposent aussi un tutorat : il s'agit de permettre à un élève de progresser grâce à l'accompagnement d'un autre élève. Cette pratique donne la possibilité à l'élève tuteur de maîtriser davantage ses connaissances, et à l'autre élève de surmonter ses difficultés.

Grandir ensemble

Et surtout, dans une école inclusive, c'est-à-dire adaptée à

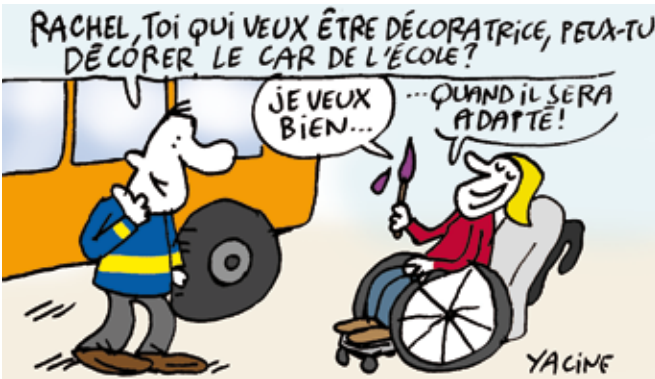


tous, les élèves apprennent à se connaître. Vivre, travailler et jouer ensemble leur permet de se rapprocher naturellement. L'autre devient peu à peu un camarade de classe, parfois un ami, et perd son étiquette « handicapé ». Les enfants apprennent la tolérance et la patience. Isabelle (5^e) témoigne : « *Au début, les élèves handicapés se font rejeter mais après ils se font des amis et ils se font aider.* » Bien plus qu'un établissement scolaire, l'école inclusive est l'école de la vie.

LE MOT DU JOUR



La loi du 11 février 2005 pose le principe d'une « **accessibilité généralisée**, intégrant tous les handicaps, qu'ils soient d'ordre physique, visuel, auditif ou mental ». Dans les faits, il s'agit de rendre tout accessible à tous : logement, déplacements, scolarisation, emploi, culture, loisirs, santé...



Les victoires de Rachel

➔ **En juin dernier, Rachel a eu 16 ans et son brevet.**

Et en septembre, tout heureuse, elle est passée en 2^{de} dans un lycée du Nord-Pas-de-Calais. Elle affirme : « J'ai une scolarité normale. » C'est vrai, elle va au collège tous les jours, comme ses camarades, et, dit-elle, « en gros ça va ». Rachel, handicapée motrice et en fauteuil, a pourtant un emploi du temps particulier. Ses horaires ont été aménagés. « J'ai refusé, dit-elle, qu'on enlève les arts plastiques, parce que je veux devenir décoratrice. Et j'ai voulu continuer la musique pour rester avec mes copines. » Elle a 5 heures de cours libérées par semaine pour faire ses devoirs avec son **auxiliaire de vie scolaire** et pour recevoir des soins (orthophoniste, kiné...). Elle en reçoit d'autres à l'extérieur :

« Les efforts provoquent des douleurs musculaires épuisantes. » Rachel se dit confrontée à « plein de petites différences ». Par exemple, « Je ne peux pas utiliser l'entrée principale du collège et je dois passer par une porte derrière. Et l'an passé, je n'ai pu faire aucune des sorties car l'autocar n'était pas adapté ». Son principal **grief** : « Les trois quarts des professeurs s'adressent tout le temps à l'AVS parce qu'ils sont mal à l'aise avec moi. » Sa **revendication** prioritaire : « Je voudrais que les profs acceptent de me donner leurs cours sur ordinateur. Ça faciliterait beaucoup mon travail. » Rachel doit sa réussite à sa volonté et au soutien de son entourage, famille et amis. Car, heureusement, les copines sont toujours là ! **M. Perrot-Lanaud**

Des **pictos** sont utilisés dans les lieux publics et sur Internet. Leur présence indique aux personnes en situation de handicap que des services leur sont proposés pour les aider.

Retrouve la signification de ces pictos parmi les handicaps suivants :

- a- handicap psychique
- b- handicap de langage
- c- handicap moteur
- d- handicap visuel
- e- handicap mental
- f- handicap auditif



Réponses : a-2 ; b-3 ; c-3 ; d-1 ; e-5 ; f-4

LES BONS MOTS, LES BONS GESTES

Parfois, on ressent de la gêne face à une personne handicapée. On ne sait pas bien comment lui parler alors qu'on veut l'aider. La règle d'or si tu souhaites aider, c'est de demander : « Dis, veux-tu de l'aide ? Comment puis-je t'aider ? » Imagine-toi aveugle et que quelqu'un, sans te prévenir, t'attrape soudain par le bras : tu risques d'être très surpris et de ne pas trouver cela agréable.



Auxiliaire de vie scolaire (AVS) : personne qui accompagne et aide un enfant dans sa classe.

Grief : motif de plainte, reproche.

Revendication : réclamation, demande, exigence.

Picto (diminutif de « pictogramme ») : dessin symbolisant une action, une idée...



CONTEXTE

Inclusion - Comment fonctionne une CLIS (*lire encadré en bas de page*) au quotidien ?
 Mon Quotidien s'est rendu à l'école élémentaire Saint-Merri,

à Paris, où les classes n'ont pas de murs...

Interview - Caroline de La Seiglière est professeur des écoles en CLIS à Saint-Merri.

« Notre but : permettre à tous les enfants d'être des élèves »

➔ Comment fonctionne votre CLIS ?

C. de La Seiglière : Les élèves en CLIS – âgés chez nous de 7 à 11 ans – suivent certaines matières dans les classes ordinaires, avec un programme adapté à chacun, et d'autres avec moi. Ils retrouvent les autres élèves à la récré, à la cantine. Ils participent à tous les projets et sorties de l'école. Notre principe, c'est la classe ouverte : toutes les classes sont réunies dans une seule grande salle, sans murs qui les séparent, pour permettre plus d'échanges.

Parlez-vous avec vos élèves du handicap en classe ?

Oui, car il est essentiel que les élèves arrivent à en parler. Nous ne gommons pas les différences : nous les prenons en compte pour réfléchir à tous les possibles. On le fait en **valorisant** les talents : dessin, sport, théâtre, « tchathe »... Ainsi, les enfants qui ont des difficultés à l'oral peuvent être plus à l'aise dans le visuel. Cette année, notre classe



« Nous ne gommons pas les différences mais nous les prenons en compte »

a traduit en pictos toute la **signalétique** de l'école.

Quels matériels ou méthodes spécifiques utilisez-vous ?

Je modifie des documents pour les rendre lisibles par tous. J'utilise du matériel adapté pour apprendre les maths et la lecture... Ces adaptations

rendent de grands services à tous les enfants !

Quelles sont les qualités pour être professeur en CLIS ?

Avant tout, on ne doit pas avoir d'**a priori**. Puis, il faut observer et communiquer, savoir accueillir tout en posant des règles... Et avoir beaucoup d'humour ! Je discute énormément avec mes collègues et les parents. Et je ne pourrais pas me passer de l'AVS-co ! C'est un travail collectif. Notre objectif : permettre à tous les enfants d'être des élèves.

Valoriser : mettre en valeur, donner de l'importance.
Signalétique : ensemble des indications qui permettent de se repérer dans un lieu.
A priori (ici) : idée toute faite, que l'on a sans avoir réfléchi.

COMPRENDRE...

Qu'est-ce qu'une classe pour l'inclusion scolaire (CLIS) ?

L'Éducation nationale propose cette classe adaptée, dans une école primaire, aux élèves en situation de handicap. Ceux-ci viennent à l'école en fonction de leurs possibilités. Pour certains cours, ils rejoignent les classes ordinaires. Leur professeur a suivi une formation spécifique de un an. Les ULIS (collèges et lycées) fonctionnent sur le même principe.

UN MONDE PARTAGÉ

Les aménagements proposés par certaines écoles pour accueillir les élèves en situation de handicap permettent à l'ensemble des élèves de s'y sentir bien. Voici quelques exemples.

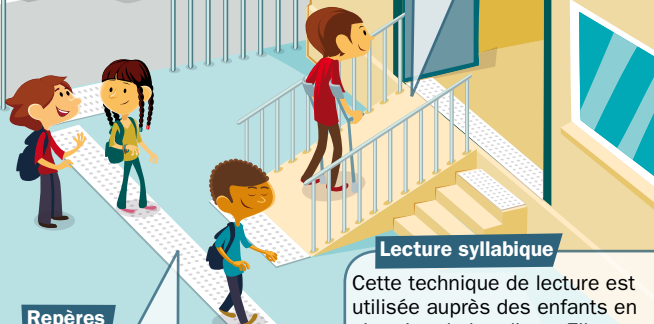
Transports

Des autocars ou des bus adaptés évitent aux élèves en fauteuil roulant de se déplacer en taxi. Ainsi, comme les autres élèves, ils peuvent participer aux sorties de classe. Et si un prof est absent en fin de journée, ils n'ont pas besoin d'attendre l'arrivée de leur taxi, ils peuvent eux aussi rentrer directement chez eux.



Rampes d'accès

Des rampes permettent de contourner l'obstacle des escaliers pour les élèves en fauteuil roulant. Et les élèves qui ont des béquilles suite à un accident en profitent aussi !



Aménagement

Les couloirs, les portes, les paliers et les ascenseurs sont larges pour permettre le passage et la manœuvre des fauteuils roulants. Des poignées sont fixées aux murs dans les toilettes. Ces aménagements apportent un confort pour tous.

Repères

Dans la cour d'école et les couloirs, des bandes **podotactiles** au sol guident les personnes aveugles ou malvoyantes. En haut d'un escalier, elles avertissent du danger de chute. Et dans la rue, elles peuvent aussi indiquer à ton petit frère ou à ta petite sœur qu'il y a un passage piéton et qu'il faut attendre.

Lecture syllabique

Cette technique de lecture est utilisée auprès des enfants en situation de handicap. Elle est basée sur l'**association** entre les voyelles et les consonnes. Pour faciliter la lecture aux enfants handicapés, les profs peuvent par exemple souligner en couleurs les syllabes. Et, en général, cette pratique aide tous les autres enfants !



Les cahiers du futur

Certains établissements proposent des **tablettes tactiles** à des élèves handicapés sensoriels et mentaux. Leur fonctionnement : l'élève s'exprime en braille ou à l'aide de pictogrammes que la tablette transforme en écriture sur l'écran. Les premiers résultats sont très encourageants. Le professeur peut voir et commenter le travail des élèves, qui, du coup, participent beaucoup plus en classe.

Association (ici) : action de mettre ensemble, de mélanger.
Podotactile : reconnaissable au toucher par les pieds.
Tablette tactile : petit ordinateur avec des applications adaptées à chaque type de handicap et personnalisables.



Changer de regard les uns sur les autres



© G. Picout

Triple champion d'Europe de basket fauteuil, champion de France de quad rugby (rugby en fauteuil), cet athlète handicapé de naissance est allé 4 fois sur les stades olympiques.

La force du sport

Avec la même combativité, Ryadh Sallem s'emploie à faire tomber les barrières entre les « mondes parallèles » des personnes valides et handicapées. Il explique : « Une société ne peut pas se construire avec des individus formatés selon les mêmes codes. » Il considère le sport comme un vrai moyen de faire changer les choses. Il est à l'origine de nombreuses initiatives, comme l'association CAPSAAA* et le « Défistival** », grande fête de la diversité et de la mixité, à Paris.

Ryadh Sallem Un champion handisport engagé

En 2013, il a été le président des Victoires de l'accessibilité***. Ryadh Sallem est une force de la nature « qu'on n'oublie pas, dit un journaliste. Il nous renvoie l'image grotesque de nous, intolérants face à tout ce qui n'est pas la norme ».

Pas d'impossible

Pour Ryadh Sallem, « il y a chez les personnes handicapées mentales une intelligence de cœur, une forme de sincérité à laquelle nous aspirons tous. Elles nous ramènent à l'essentiel ». Il ajoute : « Moi, ce n'est pas parce que je n'ai pas de jambes et pas de mains que je n'avance pas et que je ne vis pas. C'est pareil dans la tête. J'aimerais que l'on sorte de cette culture de l'impossibilité. Le handicap fait partie de la nature humaine. »

* www.capsaaa.net ** www.defistival.org ***<http://victoires.unapei.org/>

C'est dit !

L'école inclusive : ce qu'ils en pensent



Depuis 2002, le collège Saint-Pierre, à Lille (Nord), accueille dans une Ulis des élèves en situation de handicap. Cette année, il y a 23 élèves. Ils suivent certains cours avec les autres classes et participent à toutes les activités du collège. Ils racontent.

J'aime bien l'école parce que je voudrais travailler dans le bâtiment, et à l'école j'apprends à lire. Ça me servira pour travailler.



Morgan

L'école, ça sert à apprendre à lire, à écrire, à faire des multiplications. Et j'aime bien aussi parler avec mes copines à la récré. Je vais au cours de musique avec une classe de 6^e, ça me plaît.



Léa



Marine

Toutes les semaines, on va lire un livre aux élèves de moyenne section de l'école Saint-Pierre. Ils sont contents et nous aussi.

On a appris à faire de l'escalade. J'ai réussi à grimper tout en haut. Les profs nous ont bien appris.



Oriane

Au lieu d'aller à l'étude, je viens aider les élèves handicapés, surtout pour la lecture. Et ça me fait plaisir de leur expliquer comment fonctionne le collège. Après, on se retrouve à la récré, c'est bien.



Anthony

Moi aussi j'ai fait de l'escalade avec Oriane, c'était bien ! Après, on a raconté comment on avait grimpé en écrivant dans un cahier, avec des photos collées.



Pauline

ZOOM



08 10 55 55 00

C'est le numéro de téléphone d'Aide Handicap École.

Cette association traite les appels pour mieux accueillir les élèves en situation de handicap et aider leur famille.

Télécommande pour tous



© Angéline / Fotolia.com

Toute avancée en faveur des personnes handicapées est un progrès pour l'ensemble de la société. On appelle cela l'« effet télécommande » : au départ, la télécommande a été inventée pour les personnes tétraplégiques. Aujourd'hui, qui vivrait sans ?

L'art pour tous



© Romah Beaudouin

Le musée du Louvre, à Paris, pense à tous les publics.

Il est accessible aux visiteurs en fauteuil, des visites adaptées sont proposées aux personnes sourdes et malentendantes et aux personnes handicapées mentales. Et, dans la galerie tactile, les visiteurs aveugles ou malvoyants peuvent toucher des moulages des œuvres exposées.



© Monkey Business - Fotolia.com

Pour plus d'infos sur les interventions des bénévoles : www.ecole-inclusive.org

LA PHOTO DU JOUR Depuis septembre 2013, une centaine de bénévoles de différentes associations interviennent dans les classes de 6^e et 5^e de plusieurs collèges de France. L'objectif : créer des discussions entre les enfants pour les faire réfléchir à la place de chaque élève au sein de l'école, handicapé ou non. Parles-en à tes professeurs !

Le mot anglais du jour avec **MY WEEKLY** : **friendship**

Adolescence : joies et tourments

➔ **L'adolescence... toute une histoire ! C'est une période mouvementée**

de la vie : elle peut être aussi excitante qu'angoissante. Le corps et l'esprit changent, et les repères aussi. On veut tout et son contraire. C'est l'âge où les amitiés sont très fortes et où l'on découvre les relations amoureuses. Elles sont très importantes à cet âge, car on s'ouvre aux autres de façon personnelle et intime. On ressent à la fois l'envie et la peur d'aller vers l'autre, surtout si il/elle nous plaît ! On comprend que pour les jeunes en situation de handicap cela puisse être plus difficile. Une jeune fille handicapée moteur (16 ans) confie : « *Me balader en fauteuil avec un petit copain, ce n'est pas évident...* » Mais son handicap ne l'empêche pas d'utiliser Facebook !



Réseaux sociaux

Bien utilisés, les réseaux sociaux sont pour beaucoup de jeunes en situation de handicap un moyen de garder le lien avec leurs amis. Ils leur permettent de communiquer facilement et leur donnent confiance en eux pour le faire ensuite « en vrai ». Trouver sa place, à l'école, avec ses amis : c'est la clé pour vivre son adolescence comme les autres, avec ses hauts et ses bas.

❓ **À partir de quel âge a-t-on le droit de s'inscrire sur Facebook ?**

ue 13



Un peu de détente !

À MÉDITER !

« La nature crée des différences, c'est la société qui crée des inégalités » **Émile Durkheim, sociologue**

« Ce qui empêche les gens de vivre ensemble, c'est leur bêtise, pas leurs différences » **Anna Gavalda, écrivaine**

DEVINETTE

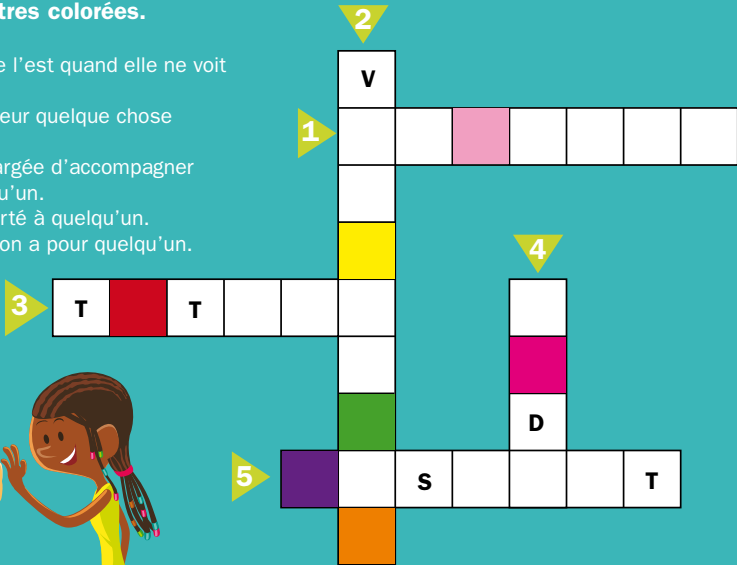
Quelle différence y a-t-il entre la question posée par Zoé : « J'ai faim, on mange quand ? » et Clara : « Jjj'éai ... ffffaïm... ooon... maaan-geeeeu... qqqqqbbquand ? »

Réponse : Aucune ! Ni l'une ni l'autre n'a dit « s'il te plaît ».

MOTS CROISÉS

Remplis cette grille à l'aide des définitions données et découvre le mot mystère grâce aux lettres colorées.

1. Une personne l'est quand elle ne voit pas du tout.
2. Mettre en valeur quelque chose ou quelqu'un.
3. Personne chargée d'accompagner et d'aider quelqu'un.
4. Soutien apporté à quelqu'un.
5. Estime que l'on a pour quelqu'un.



MOT MYSTÈRE



Mot mystère : SOURIRE (1- aveugle, 2- valoriser, 3- tuteur, 4- aide, 5- respect).



UN GROUPE DE PROTECTION SOCIALE ENGAGÉ !

Réunica mène une politique volontariste en faveur des enfants et adultes en situation de handicap, qui s'articule, essentiellement, autour de 3 objectifs d'intervention :

- **Faciliter l'inclusion sociale et scolaire des enfants en situation de handicap :** financement de matériel adapté, aménagement du logement et soutien scolaire.
- **Soutenir les familles :** actions de répit pour le parent (mère, père) d'enfants ou d'adultes en situation de handicap.
- **Favoriser le départ en vacances :** participation aux frais de séjour adapté d'un adulte ou d'un enfant en situation de handicap.

Réunica est membre du Comité national de coordination Action Handicap et participe au financement de places en établissements ou de services destinés à faciliter la vie des personnes en situation de handicap.

La Fondation Réunica Prévoyance soutient par ailleurs des projets culturels en faveur des personnes touchées par la maladie ou le handicap. Son mot d'ordre :

« Faire du bien à l'esprit, ça fait du bien à la vie ! »

reunica.com - 01 40 22 30 00

Ce numéro a été réalisé en collaboration avec :



Pour vous abonner à ^{Mon} Quotidien

C'est simple
va vite sur



www.playbacpresse.fr/INCLUSIVE

**Mon Quotidien, c'est chaque jour 10 minutes
de lecture pour comprendre l'actualité.**

^{Mon} Quotidien playBac

PRESSÉ

Play Bac Presse SARL*, 14 bis, rue des Minimes,

75140 Paris CEDEX 03. Tél. : 01 53 01 23 90

ABONNEMENTS : Mon Quotien - BP 90006 - 92718 La Cour 9

Tél. : 0825 093 393 (0,15 € TTC / min) - Fax : 03 20 12 11 12

MONQUOTIDIEN@CSA.FR

ABONNEMENTS EN SUISSE : abonnement@playbac.fr ABONNEMENTS EN BELGIQUE : abonnement@playbac.fr

Dir. de la publication : J. Sallet

Réd. en chef technique : V. Gerbet

Secrétaire de rédaction : M. Le Breton

Rédaction : M. Perrot-Lavaud

Dessinateur : Yacine

Illustrateur : Kiki

Correction : M. Bello

Réd. facteurs : Wolfgang - Email : monquotidien@playbac.fr

Fabrication/protége : C. Guérin

Abonnements : A. Sauer

Directrice Éditions Spéciales : A.-L. Plantinga (01 53 01 24 57)

CIC : 30066 10808 00010601001 31 - *gérant Jérôme Sallet.

Associés : Play Bac, Financières F. Dufour, G. Burrus, J. Sallet.

Dépôt légal : novembre 1994. Commission paritaire : 0910C87062.

Imprimerie : FMS. C. de direction : F. Dufour, J. Sallet, M. Dyrzacka.

Loi n° 49596 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse.